

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 6 et 7 mars 2014

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1. Reconfiguration du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire	2
2. Reconfiguration du Baccalauréat en art dramatique	19
3. Création du sigle ADRD	42
4. Reconfiguration des programmes de biologie	43
5. Reconfiguration des programmes de physique	102
6. Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières	129
7. Modifications au règlement 6	169
8. Abolition de concentrations thématiques	175
9. Abolition du programme Odysée humaine	180
10. Modification du Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client	184
11. Reconfiguration du Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale	199
12. Reconfiguration du Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques	242
13. Reconfiguration du Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire	314
14. Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts – Majeure et Mineure en géographie	358
15. Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts – Majeure et Mineure en études françaises	366
16. Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration du programme de Mineure en sciences sociales	369
17. Mise en vigueur complète des programmes reconfigurés de Baccalauréat en ingénierie	382
18. Résolutions transmises pour information	396
18.1. Créations de cours	396
18.2. Modifications de cours	397
18.3. Abolitions de cours	399
18.4. Reconfiguration des programmes	401
18.5. Autres	401

1. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT ÈS ARTS MULTIDISCIPLINAIRE (DOC. 9/13-14)

R : 03-CPR-131206

« Que, sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. »

9/13-14



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

28 AOÛT 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 28 août 2013



Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Proposition de reconfiguration du Baccalauréat multidisciplinaire

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents relatifs à la proposition de reconfiguration du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire adopté par l'UARD le 20 août dernier ainsi que par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales lors de sa réunion du 27 août 2013.

Le projet répond aux recommandations du VRER et aux paramètres du projet de règlement transitoire adopté par le Sénat en mai 2013, notamment concernant les appellations de « mineure » au lieu de « concentration » et de « tronc commun » au lieu de « disciplines connexes ». Plusieurs autres changements importants sont également prévus. La lettre de la Responsable de l'UARD, Madame Lise Rodrigue, précise le détail de ces changements.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j.
c.c. Lise Rodrigue, responsable de l'UARD



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Moncton, le 21 août 2013

Mme Lisa Roy, doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Madame la doyenne,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration de l'UARD du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. Notre projet final de reconfiguration entériné par tous les membres de l'UARD (Benoit Ferron – Shippagan, Sylvain Fiset – Edmundston et Lise Rodrigue – Moncton) le 20 août 2013 respecte les recommandations finales du VRER et les paramètres du projet de règlement transitoire adopté par le Sénat en mai 2013. Afin de satisfaire aux paramètres du règlement transitoire, nous avons adopté l'appellation « mineure » au lieu de celle de « concentration » et celle de « tronc commun » au lieu de « disciplines connexes ». Le tronc commun comprendra uniquement des cours de la Faculté des arts et des sciences sociales. De plus, dans le but de mousser le sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants inscrits au BAM, nous avons rendu obligatoires deux cours MULT : MULT1013 *Cultures et civilisations* et MULT4003 *Séminaire de synthèse*. En plus de favoriser un rapprochement entre les étudiantes et étudiants, ces deux cours permettront de répondre à l'objectif de formation générale 2 « Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation » (MULT1013 *Cultures et civilisations*) et à l'objectif de formation générale 4 « Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité » (MULT4003 *Séminaire de synthèse*). D'ailleurs, plusieurs départements de la FASS ont ajouté le cours actuel MULT1003 *Les grandes cultures* ou le sigle MULT parmi les cours à option des disciplines connexes (GEOG, HIST, LITT) dans leur projet de reconfiguration.

Lise Rodrigue

Responsable de l'UARD Baccalauréat ès arts multidisciplinaire
Université de Moncton

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Titre du programme** : Baccalauréat ès arts multidisciplinaire
- 1.3 **Diplôme accordé** : B.A.
- 1.4 **Date d'entrée en vigueur** : 1^{er} juillet 2014

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à, etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Le Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (désormais désigné sous le terme BAM dans le CPR-1) procure à l'étudiante ou l'étudiant une formation générale tout en lui permettant d'élargir ou d'approfondir sa formation en combinant plusieurs disciplines ou champs d'études selon ses intérêts, ses besoins ou ses aspirations. Outre une excellente connaissance de la langue française, ce programme exige un goût pour des études diversifiées plutôt que la spécialisation dans un seul domaine. L'étudiante ou l'étudiant doit faire preuve d'intérêt à l'égard des disciplines qu'il ou qu'elle choisit ou aspirer à travailler dans le domaine en vue duquel il acquiert un bagage particulier de connaissances. Les étudiantes et les étudiants acquerront une formation enviable si elles ou ils possèdent le sérieux et le sens des responsabilités requis. Le BAM prépare très bien au marché du travail puisqu'il procure une formation polyvalente tout à fait adaptée au monde du travail changeant d'aujourd'hui. Il peut munir les intéressées et les intéressés des outils qu'il leur faut pour créer leur propre entreprise et œuvrer indépendamment dans leur domaine de prédilection. Cette formation polyvalente peut aussi être mise à profit dans de nombreux domaines d'activités comme l'administration, la bioéthique, la conservation de l'environnement, les corps policiers l'éducation, l'éthique des affaires et d'autres, compte tenu de son caractère généraliste unique. Les étudiantes et les étudiants détenteurs d'un BAM sont également recrutés par les compagnies nationales et internationales, les fonctions publiques provinciales et fédérales, les services d'information, les organismes communautaires et parapublics ainsi que les petites et moyennes entreprises. Le BAM permet l'accès à divers programmes exigeant un premier baccalauréat tels que le droit, la bibliothéconomie et l'éducation et la traduction (programme accéléré). Cette formation peut

également servir comme préparation à de nombreux domaines d'études avancées, notamment l'administration, les arts et lettres, les sciences sociales, l'orientation et les études multidisciplinaires.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation dans les cours MULT (MULT1013 *Civilisations et cultures*, MULT4003 *Séminaire de synthèse* et MULT4013 *Mémoire de fin d'études*) fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants, soit le cours magistral ou semi-magistral, le séminaire, la présentation orale, le travail de recherche individuel et la rédaction d'un mémoire. Dans les cours MULT1013 et MULT4003, une place importante est accordée à la discussion et aux échanges. Les cours MULT4003 et 4013 exigent la rédaction d'une dissertation qui présuppose un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. La présentation magistrale est la stratégie la plus efficace pour transmettre les connaissances et les notions méthodologiques de base à nos étudiantes et étudiants. La fréquence des cours magistraux permet d'ailleurs de consolider et d'élargir les fondements de compétences essentielles comme l'écoute, l'esprit de synthèse et de discernement. Il y a également l'option d'un mémoire de fin de baccalauréat (MULT4013), correspondant à un exercice formel de formation à la recherche, en vue de poursuivre des études aux cycles supérieurs ou afin d'acquérir une expérience en réalisation d'un projet de recherche.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*)

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du BAM est en mesure de penser, de proposer des solutions, de s'adapter et de bien fonctionner en équipe. Elle ou il a pu développer une logique de pensée, un esprit de synthèse et une capacité de conceptualisation, d'analyse et d'évaluation. L'étudiante ou l'étudiant est capable de raisonner pour trouver des solutions à des problèmes et capable de faire valoir un point de vue. Elle ou il est également capable d'appliquer les habiletés acquises dans divers domaines d'activités humaines. Elle ou il est également en mesure de chercher de façon efficace de la documentation dont elle ou il pourrait avoir besoin dans ses tâches professionnelles et sociales.

3. **La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale du BAM comprend les cours de la discipline principale (72 crédits) et les cours du tronc commun (18 crédits). En effet, l'étudiante ou l'étudiant choisira trois (3) mineures de 24 crédits pour un maximum de 72 crédits. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir des mineures disciplinaires ou des mineures thématiques originales (une seule par programme). La mineure thématique originale qui représente un ensemble de cours choisis dans différentes disciplines en fonction d'un thème donné est définie par l'étudiante ou l'étudiant et la ou le responsable du BAM. Construite autour d'un projet cohérent et à raison d'une seule dans le programme d'une étudiante ou d'un étudiant, elle doit être approuvée par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Normalement, au moins **deux** des mineures doivent être choisies parmi les disciplines ou domaines de la Faculté des arts et des sciences sociales : anglais, économie, études françaises, français langue seconde, géographie, histoire, musique, philosophie, science politique, sciences religieuses, sciences sociales et sociologie. L'autre mineure peut être choisie parmi n'importe quel champ d'études ou discipline à l'Université pour lequel il existe une mineure.

Le programme comprend 3 mineures de 24 crédits pour un total de 72 crédits et chaque mineure doit comporter 3 crédits de niveau 2000 et 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

3.2 **Apport du tronc commun à la formation fondamentale.**

L'étudiante ou l'étudiant devra faire un tronc commun englobant 18 crédits de cours. Les cours du tronc commun se partagent selon une structure précise :

- 9 crédits obligatoires : MULT1013¹ *Civilisations et cultures* et MULT4003 *Séminaire de synthèse* et PHIL1100 *Initiation à la philosophie*;
- 3 crédits de cours à option choisis parmi les cours de linguistique ou de littérature;

¹ Dans le cadre de la reconfiguration, nous souhaitons abolir le cours MULT1003 *Les grandes cultures* et le remplacer par le cours MULT1013 *Cultures et civilisations*.

- 6 crédits de cours à option choisis parmi les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Les deux cours obligatoires (6 crédits), MULT1013 *Civilisations et cultures* et MULT4003 *Séminaire de synthèse*, aident l'étudiante ou l'étudiant à élargir ses compétences méthodologiques, à approfondir ses connaissances théoriques et historiques, à se questionner sur la fonction sociale et la valeur heuristique de son métier, à mesurer sa contribution intellectuelle et à faire l'analyse des liens existants entre ses mineures, à l'aune de l'interdisciplinarité. En termes de ressources professorales, nous avons identifié les disciplines suivantes susceptibles de fournir des ressources pour l'enseignement des cours MULT1013 et MULT4003 : GEOG, HIST, LING, LITT, PHIL et SOCI. À cet effet, plusieurs des professeures et professeurs qui ont déjà enseigné les cours MULT1003 et MULT4003 proviennent de ces disciplines. Nous proposons de continger le cours MULT4003 à 15 étudiantes et étudiants par groupe. Le séminaire de synthèse pourrait également accueillir les étudiantes et les étudiants des programmes bidisciplinaires et des programmes avec double majeure qui suggèrent fortement une activité de fin d'études interdisciplinaires. De son côté, le cours MULT4003 assurera sans aucun doute un choix plus judicieux et réfléchi de mineures de la part des étudiantes et des étudiants, sans oublier les nombreux avantages liés à un cours de type séminaire. De plus, la présence des deux cours obligatoires MULT rehaussera la qualité du programme et diminuera la perception négative qui l'entoure.

3.3 Liste des cours exigés (obligatoire ou à option).

Tableau 1 – Formation fondamentale du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Formation fondamentale	90 cr.
Discipline principale	72 cr.
Première mineure	24 cr.
Deuxième mineure	24 cr.
Troisième mineure	24 cr.
Tronc commun	18 cr.
Tronc commun – cours obligatoires	9 cr.
MULT1013 Civilisations et cultures	3 cr.
MULT4003 Séminaire de synthèse	3 cr.
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
Tronc commun – cours à option	9 cr.
LING ou LITT	3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours des disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales	6 cr.

4. **La formation générale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Cet objectif de formation générale est atteint par le cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, cours qui vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés générales qui sont utiles dans toutes les disciplines comme, par exemple, la capacité de prendre des notes, la lecture critique de textes, la recherche documentaire, la capacité d'organiser un travail, etc.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Cet objectif de la formation générale est atteint par le cours MULT1013 *Civilisations et cultures*. En effet, l'introduction aux bases historiques, géographiques, sociales et politiques de la civilisation occidentale et à ses différentes cultures, la réflexion sur les concepts de culture, de multiculturalisme, de différences culturelles et la présentation des fondements de l'apparition des civilisations et de leurs caractéristiques particulières telles que le sacré, le scientifique, le symbolique et le technique permettent de satisfaire l'objectif de formation générale 2.

4.3 **Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Cet objectif de la formation générale est atteint par l'un des cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale.

4.4. **Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**

Cet objectif est atteint par le cours obligatoire des disciplines connexes, MULT4003 *Séminaire de synthèse* dans lequel l'étudiante ou l'étudiant rédige un travail de synthèse englobant au moins deux des trois mineures à son programme.

Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de faire un retour sur son parcours et de bien comprendre les liens entre les différentes disciplines étudiées, ce qui sera un atout précieux pour le marché du travail.

4.5 **Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Cet objectif de la formation générale est atteint par l'un des cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours à option LITT des disciplines connexes ou par un des cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale si l'étudiante ou l'étudiant choisit un cours à option LING.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de la formation générale est atteint par le cours obligatoire des disciplines connexes PHIL1100 *Initiation à la philosophie*. Le cours PHIL1100 *Initiation à la philosophie* permet d'atteindre cet objectif puisqu'il initie les étudiantes et les étudiants à la remise en question critique de préjugés communs ainsi qu'à la méthode argumentative telle qu'elle est utilisée dans quelques exemples classiques tirés de l'histoire de la philosophie (Socrate, Platon, Descartes, Kant, etc.)

4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins 6 crédits de formation linguistique en français (FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite*) pour remplir cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire doit suivre le cours ANGL1032 *Language, writing and reading* ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement.

Tableau 2 – Formation générale ou cours au choix du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000 Init. au travail intellectuel	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	MULT1013 Civilisations et cultures	X
OFG 3 –Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 4- Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	MULT4003 Séminaire de synthèse	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes) ou un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	LITT ou BCOFG**	(X)
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique: atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL1100 Initiation à la philosophie	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours <i>obligatoires</i> de la formation générale	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	
OFG 9 - Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1032 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	

*Le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 12 crédits (si un cours LITT a été suivi) de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

** BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 27 août 2013

Département : Décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales

Nom du programme : Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme actuel	Proposition de modification												
<p>Le B.A. multidisciplinaire comprend 126 crédits répartis ainsi :</p> <table border="0"> <tr> <td>Crédits de niveau 1000</td> <td>36</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Crédits de niveau 2000</td> <td>30</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Crédits de niveau 3000 ou 4000</td> <td>42</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Crédits dont le niveau est au choix</td> <td>18</td> <td>:</td> </tr> </table> <p>Parmi ces 126 crédits, on doit retrouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 crédits de français dont les cours <u>FRAN1500</u> et <u>FRAN1600</u>⁽¹⁾; - 6 crédits parmi les cours suivants : <u>FRAN2031</u>, <u>FRAN2501</u>, <u>FRAN2502</u>, <u>FRAN3010</u>, <u>LITT</u>⁽²⁾ et/ou <u>LING</u>⁽²⁾ - 6 crédits de philosophie ou de sciences religieuses; - au moins 12 crédits de cours au choix; - 3 crédits d'anglais (<u>ANGL1032</u>) ou les résultats du test de classement attestant que les connaissances de la langue sont au moins au niveau <u>ANGL1032</u>. - 3 CONCENTRATIONS <p>Prière de rencontrer la personne responsable du programme pour recevoir une liste indicative de cours pouvant faire partie des concentrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Types de concentrations : concentrations disciplinaires; concentrations thématiques originales; concentrations thématiques définies. - Les concentrations sont d'au moins 24 crédits, dont l'une doit être choisie parmi les disciplines suivantes : <u>ALLE</u>, <u>ARDR</u>, <u>ARVI</u>, <u>ANGL</u>, <u>ECON</u>, <u>ESPA</u>, <u>FRLS</u>, <u>GEOG</u>, <u>HIST</u>, <u>ICOM</u>, <u>LITT</u>, <u>LING</u>, <u>MUSI</u>, <u>PHIL</u>, <u>SCPO</u>, <u>SCRE</u>, <u>SOCI</u> et <u>TRAD</u>. 	Crédits de niveau 1000	36	:	Crédits de niveau 2000	30	:	Crédits de niveau 3000 ou 4000	42	:	Crédits dont le niveau est au choix	18	:	<p>1^{re} ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> Choisir 3 crédits de cours dans la première mineure 3 cr. Choisir 3 crédits de cours dans la deuxième mineure 3 cr. Choisir 3 crédits de cours dans la troisième mineure 3 cr. 9 CR.</p> <p><u>Tronc commun – cours obligatoires</u> <u>MULT1013</u> Civilisations et cultures 3 cr. <u>PHIL1100</u> Initiation à la philosophie 3 cr. 6 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : <u>FASS1000</u> Init. au travail intellectuel 3 cr. <u>FRAN1500</u> Communication orale 3 cr. <u>FRAN1600</u> Communication écrite 3 cr. <u>ANGL1032</u> Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement) 3 cr. Choisir 3 crédits de cours au choix 3 cr. 15 CR.</p> <p>TOTAL 30 CR.</p> <p>2^e ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE <u>Discipline principale – cours obligatoires</u> Choisir 9 crédits de cours dans la première mineure 9 cr. Choisir 6 crédits de cours dans la deuxième mineure 6 cr. Choisir 6 crédits de cours dans la troisième mineure 6 cr. 21 CR.</p> <p><u>Tronc commun – cours à option</u> Choisir 3 crédits de cours LITT ou LING 3 cr. Choisir 3 crédits parmi les cours des disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales 3 cr. 6 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX: Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne) 3 CR. TOTAL 30 CR.</p>
Crédits de niveau 1000	36	:											
Crédits de niveau 2000	30	:											
Crédits de niveau 3000 ou 4000	42	:											
Crédits dont le niveau est au choix	18	:											

- Le programme comprend 3 concentrations de 24 crédits à 30 crédits pour un total qui ne dépasse pas 78 crédits. Au Campus d'Edmundston, exceptionnellement et sur approbation du doyen ou de la doyenne des études, le nombre maximum de crédits dans l'une des trois concentrations disciplinaires peut être porté à 39.

- Chaque concentration doit comporter au moins 3 crédits de niveau 2000 et 12 crédits de niveau 3000 ou 4000, sauf la concentration musique où il y a dérogation à l'exigence des 12 crédits de niveau 3000 ou 4000.

- On doit démontrer qu'on satisfait aux objectifs de la formation générale en suivant un minimum de 15 crédits spécifiques de formation générale à l'extérieur des concentrations.

Ces OBJECTIFS touchent, entre autres : (Prière de rencontrer la personne responsable du programme pour recevoir une liste indicative de cours touchant chacun des objectifs.)

- le raisonnement mathématique et l'informatique;
- la littérature et les beaux-arts;
- la morale et l'éthique;
- la connaissance de l'anglais;
- les méthodes d'autoapprentissage;
- la connaissance des approches et des méthodes utilisées en sciences sociales, et dans les autres sciences (physique, biologie...);
- la compréhension de sa propre culture et des cultures du monde.

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

(2) Tout cours pour lequel l'étudiante ou l'étudiant a le préalable.

3^e ANNÉE

FORMATION FONDAMENTALE

Discipline principale – cours obligatoires

Choisir 6 crédits de cours dans la première mineure	6 cr.
Choisir 9 crédits de cours dans la deuxième mineure	9 cr.
Choisir 9 crédits de cours dans la troisième mineure	9 cr.
	24 CR.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX:

Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)

	3 cr.
Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr.
	6 CR.
TOTAL	30 CR.

4^e ANNÉE

FORMATION FONDAMENTALE

Discipline principale – cours obligatoires

Choisir 6 crédits de cours dans la première mineure	6 cr.
Choisir 6 crédits de cours dans la deuxième mineure	6 cr.
Choisir 6 crédits de cours dans la troisième mineure	6 cr.
	18 CR.

Tronc commun – cours obligatoire

MULT4003 Séminaire de synthèse	3 cr.
--------------------------------	-------

Tronc commun – cours à option

MULT 4013 Mémoire de fin d'études ou choisir 3 crédits parmi les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales	3 cr.
--	-------

6 CR.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX

Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres) si vous n'avez pas suivi de cours LITT. Si vous avez suivi un cours LITT, choisir 3 crédits de cours au choix.

Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr.
	6 CR.

TOTAL 30 CR.

GLOBAL

120 CRÉDITS

Le programme comprend 3 mineures de 24 crédits pour un total de 72 crédits. Chaque mineure doit comprendre au moins un cours de niveau 2000 et 3 cours de niveau 3000 ou 4000.

L'étudiante et l'étudiant peut choisir les trois mineures parmi celles offertes à l'Université, mais deux des mineures doivent normalement être rattachées à la Faculté des arts et des sciences sociales. De plus, sur approbation du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales, le programme pourra inclure une mineure thématique parmi les trois mineures. L'étudiante ou l'étudiant doit également choisir 3 autres cours de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des mineures, les cours à option du tronc commun ou les cours au choix pour un total de 39 crédits de niveau 3000 ou 4000.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON
MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> à l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
MULT1000 ₁	3	MULT1013	3	Oui
MULT1003	3			
MULT1005 ₁	3			
MULT1006 ₁	3	MULT4003	3	
MULT4003	3			
MULT4013	3			
		MULT4013	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

₁ À noter que les cours MULT1000, MULT1005 et MULT1006 ne font pas partie du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, mais du programme de l'Odyssée humaine qui sera aboli prochainement.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			MULT1013 MULT4003	Civilisations et cultures Séminaire de synthèse	OFG 2 OFG 4

Nom :

NI :

Feuille de route pour le Baccalauréat ès arts multidisciplinaire :

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année : 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 1)		
Choisir 3 crédits de cours dans la première mineure	3	
Choisir 3 crédits de cours dans la deuxième mineure	3	
Choisir 3 crédits de cours dans la troisième mineure	3	
B. Tronc commun – Cours obligatoires		
MULT1013 Civilisations et cultures	3	OFG 2
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 2)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL1032 ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement	3	OFG 9
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Deuxième année : 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
Choisir 9 crédits de cours dans la première mineure	9	
Choisir 6 crédits de cours dans la deuxième mineure	6	
Choisir 6 crédits de cours dans la troisième mineure	6	
B. Tronc commun – Cours à option		
Choisir 3 crédits de cours LITT ou 3 crédits de cours LING	3	(OFG 6)
Choisir 3 crédits parmi les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 2)		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	3	OFG 3

Troisième année : 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours dans la première mineure	6	
Choisir 9 crédits de cours dans la deuxième mineure	9	
Choisir 9 crédits de cours dans la troisième mineure	9	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 2)		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	3	OFG 5
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Quatrième année : 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 1)		
Choisir 6 crédits de cours dans la première mineure	6	
Choisir 6 crédits de cours dans la deuxième mineure	6	

Choisir 6 crédits de cours dans la troisième mineure	6	
B. Tronc commun – Cours obligatoire		
MULT4003 Séminaire de synthèse	3	
Tronc commun – Cours à option		
MULT4013 Mémoire de fin d'études ou choisir 3 crédits de cours parmi les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 2)		
Choisir un cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres) si vous n'avez pas suivi de cours LITT. Si vous avez suivi un cours LITT, vous devez suivre un cours au choix.	3	
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	MULT1013 Civilisations et cultures	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : www.umoncton.ca)	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	MULT4003 Séminaire de synthèse	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : www.umoncton.ca)	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits LITT ou choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : www.umoncton.ca)	3	(Choisir un cours au choix si vous avez suivi un cours LITT)
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL1100 Initiation à la philosophie	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1032 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	3	

Notes :

1. Le programme comprend 3 mineures de 24 crédits pour un total de 72 crédits. Chaque mineure doit comprendre au moins un cours de niveau 2000 et 3 cours de niveau 3000 ou 4000. L'étudiante et l'étudiant peut choisir les trois mineures parmi celles offertes à l'Université, mais deux des mineures doivent normalement être rattachées à la Faculté des arts et des sciences sociales. De plus, sur approbation du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales, le programme pourra inclure une mineure thématique parmi les trois mineures. L'étudiante ou l'étudiant doit également choisir 3 autres cours de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des mineures, les cours à option du tronc commun ou les cours au choix pour un total de 39 crédits de niveau 3000 ou 4000.

2. Dans le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, la **formation fondamentale** permet de répondre à **quatre (4) ou cinq (5) OFG** :

OFG 2 au moyen du cours MULT1013;

OFG 4 au moyen du cours MULT4003;

OFG6 au moyen d'un cours LITT. Notez que dans le cas où vous suivez un cours LING, vous devez choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique 6 *Sensibilité aux arts et lettres*;

OFG 7 au moyen du cours PHIL1100.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 1 au moyen du cours FASS1000;

OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN 1500 et FRAN 1600;

OFG 9 au moyen du cours ANGL1032 (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **six ou neuf crédits** de cours dans la **Banque de cours de formation générale** sous la rubrique suivante :

OFG 3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne;

OFG 5 : Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences;

OFG 6 : Sensibilité aux arts et aux lettres si vous avez choisi un cours LING au lieu d'un cours LITT.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **9 crédits de cours au choix** (si vous avez choisi un cours LING) **ou 12 crédits de cours au choix** (si vous avez choisi un cours LITT) dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

2. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN ART DRAMATIQUE (DOC. 14/13-14)

R : 08-CPR-131206

« Sous réserve de modifications mineures, que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat en art dramatique. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat en art dramatique. »

14/13-14



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

27 SEP. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 26 septembre 2013

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Proposition de reconfiguration du Baccalauréat en art dramatique

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents relatifs à la proposition de reconfiguration du Baccalauréat en art dramatique adopté par les membres de l'assemblée départementale le 22 août 2013. Réunis en assemblée générale, les étudiantes et étudiants en art dramatique ont également appuyé à l'unanimité le présent document. Enfin, moyennant quelques modifications, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a voté en faveur de cette proposition lors de sa réunion du 18 septembre 2013.

La proposition comprend une demande de dérogation aux paramètres de la reconfiguration pour que le programme puisse conserver 90 crédits dans la formation fondamentale. La demande est justifiée par le fait de ne pas pénaliser les étudiantes et étudiants qui souhaiteraient éventuellement poursuivre des études de deuxième cycle. Cette dérogation nous apparaît nécessaire. Plusieurs autres changements ont également été introduits que la lettre du directeur du Département, Monsieur Andréi Zaharia, expose clairement.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales


Jean-François Thibault

p.j.
c.c. Andréi Zaharia, directeur, Département d'art dramatique



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Moncton, le 14 septembre 2013

Madame Lisa Roy, doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Madame la doyenne,

Vous trouverez, ci-joint, le projet de reconfiguration du Baccalauréat en art dramatique. Ce projet est le résultat d'une consultation des professeurs et des étudiants du Département. Il a été adopté dans sa forme actuelle par l'Assemblée départementale du 22 août 2013. Le 13 septembre dernier, les étudiantes et les étudiants en art dramatique réunis en assemblée générale l'ont appuyé à l'unanimité.

Je voudrais, Madame la doyenne, mettre en évidence ici les aspects les plus importants de ce projet :

1. Une demande de dérogation pour conserver 90 crédits dans la formation fondamentale afin de préserver pour nos étudiantes et nos étudiants la possibilité d'accès aux études de deuxième cycle dans les deux universités francophones canadiennes qui les offrent. (voir les lettres de l'Université d'Ottawa et de l'UQAM)
2. La création de quatre cours nouveaux, sans équivalent parmi les cours du programme actuel :
ARDR3512 *Techniques de jeux V* – cours de jeu physique spécialisé
ARDR3662 *Phonétique et diction I*
ARDR4660 *Phonétique et diction II* - deux cours techniques visant l'aisance du parler en français normatif
ARDR4541 *Jeu devant la caméra* – cours d'interprétation sur un plateau de tournage
Pour ce faire, nous avons réduit le cours de *Scénographie II* de 3 crédits et remplacé six cours d'*Expression corporelle* par quatre cours de *Mouvement*.
3. Changement du titre de certains cours :
Expression corporelle devient *Mouvement* car l'expression corporelle ne représente qu'un aspect de la formation physique du comédien à côté de bien d'autres comme : la danse, les arts martiaux, etc.
Technique de scène devient *Production*, conséquence de l'élargissement du contenu de ces cours au-delà de la technique de scène, par l'approche des aspects de la gestion de projets ou de compagnies de théâtre.
Improvisation devient *Techniques de jeu*, ce qui illustre mieux le contenu de ces cours où l'improvisation n'est qu'une parmi plusieurs techniques de jeu physique enseignées.
Décoration devient *Introduction à la scénographie*, ce qui définit mieux le contenu et les objectifs actuels de ces cours.
4. Les descriptions de la plupart de nos cours, telles qu'elles apparaissent encore dans le répertoire universitaire, ne correspondent plus avec leur contenu actuel qui a évolué avec le temps. C'est pourquoi,

tel que recommandé dans le dernier rapport d'évaluation du programme (M. Beaulne 2010, page 5) nous avons remplacé les anciennes descriptions par de nouvelles et reformulé les objectifs pédagogiques, ce qui nous a mené à l'abolition de tous les anciens cours et à la création de nouveaux cours équivalents. Les deux seules exceptions sont : **ARDR1710 Introduction au théâtre** et **ARDR4730 L'Évolution de la mise en scène**.

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Andrei Zaharia', with a long horizontal flourish extending to the right.

Andréi Zaharia, directeur
Département d'art dramatique

Montréal, le 29 octobre 2012

UQAM École supérieure de théâtre
 Faculté des arts
 Université du Québec à Montréal

Monsieur Andrei Zaharia,

Pour faire suite à votre demande concernant les modalités d'admission pour le programme de maîtrise de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM, je vous confirme que nous exigeons des étudiants, qui postulent pour le programme, qu'ils aient complété un minimum de 90 crédits en théâtre au Baccalauréat. De plus, leur moyenne générale doit être au moins de 3.2/4.3. Nous admettons sous conditions et exceptionnellement seulement quelques candidats dont la moyenne se situe entre 2.7 et 3.2, mais alors ils doivent maintenir une moyenne supérieure à 3.2 lors de leur première session à la maîtrise, autrement ils sont automatiquement exclus du programme.

Par ailleurs, il y a deux voies pour accéder à notre programme : outre les demandes faites sur la base du dossier académique, il est possible à un artiste du théâtre, qui a une importante expérience professionnelle, de postuler sur la base de l'expérience professionnelle. Dans tous les cas, nous exigeons un avant-projet écrit de maîtrise, afin de valider la pertinence de la recherche théorique ou pratique proposée par le candidat, des lettres de recommandations, un c.v. témoignant du parcours professionnel et un relevé de notes complet et officiel. Nous n'acceptons pas les candidats qui n'ont aucune formation en théâtre et, dans certains cas, nous exigeons une propédeutique ou des cours d'appoint au Bac en théâtre.

En espérant que cela répond à votre demande. Je vous prie de recevoir, monsieur Zaharia, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Christine Lesage
 Directrice des programmes de 2^{ème} cycle en théâtre
 École supérieure de théâtre
 UQAM



uOttawa

Université d'Ottawa
Faculté des arts
Département de théâtre

University of Ottawa
Faculty of Arts
Department of Theatre

Ottawa, le mercredi 7 novembre 2012

Monsieur Andréi Zaharia
Directeur
Département d'art dramatique
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Monsieur,

Par la présente, je tiens à confirmer que les étudiants destinés aux études de deuxième cycle dans les programmes de M.A. ou de M.P.T (mise en scène) du Département de théâtre de l'Université d'Ottawa doivent, règle générale, compléter un programme de 90 crédits en études théâtrales ou dans un domaine connexe au premier cycle.

Pour une description détaillée des conditions d'admission à nos programmes de deuxième cycle, veuillez consulter le www.theatre.uottawa.ca/fra/info_maitrise.html.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Joël Beddows, B.A., D.E.A., Ph. D.
Directeur et professeur agrégé. Département de théâtre
Titulaire, Chaire de recherche en francophonie canadienne (pratiques culturelles)
Metteur en scène et conseiller dramaturgique

JB/

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté :** des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme :** Département d'art dramatique
- 1.3 **Titre du programme :** Baccalauréat en art dramatique
- 1.4 **Diplôme accordé :** B.A.D.
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur :** septembre 2014

2. Description générale du programme reconfiguré

- 2.1 Description des objectifs du programme** (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Ce programme vise la formation de comédiennes et comédiens professionnels en tant qu'artistes polyvalents et autonomes, capables de répondre en priorité aux besoins et aux exigences du milieu artistique et théâtral et de la production télévisuelle et cinématographique acadienne et francophone dans les Maritimes. Les artistes ainsi formés auront le discernement artistique et social nécessaire pour s'adapter aux conditions du marché et prendre les initiatives théâtrales et culturelles les plus adéquates à ce milieu dans lequel ils exerceront leurs compétences. Cette formation ouvre ainsi aux diplômées et diplômés en art dramatique plusieurs possibilités de carrière en plus de l'exercice proprement dit du métier de comédienne ou de comédien : elle ou il peut choisir de poursuivre des études de deuxième cycle en théâtre pour devenir metteuse ou metteur en scène, théoricienne ou théoricien du théâtre, critique, amorcer une carrière dans l'enseignement universitaire ou professionnel. Nos diplômées et diplômés peuvent envisager des carrières d'animatrices ou d'animateurs de radio et de télévision, d'intervenantes ou d'intervenants culturels en milieu scolaire ou communautaire, de fonctionnaires ou d'agentes ou d'agents pour différents organismes culturels gouvernementaux ou communautaires, etc. Nos diplômées et diplômés choisissent également de plus en plus une voie indépendante qui est la plus prometteuse d'ailleurs pour notre réalité théâtrale : celle de créer leur propre espace d'activité en initiant des compagnies de théâtre et des projets autonomes ou en développant des initiatives culturelles et artistiques originales. C'est ainsi que nous avons vu apparaître au cours des dernières années plusieurs nouvelles compagnies de production théâtrale, groupes de création et projets en théâtre pour divers publics.

Le programme vise, notamment au cours de l'étape initiale, en première année de formation, l'exploration des moyens d'expression de base, propres au jeu de la comédienne et du comédien ainsi que l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences techniques élémentaires inhérentes au théâtre. La deuxième étape de formation permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de consolider ses acquis sur le plan pratique et théorique. Dans le but de former des interprètes créateurs aptes à établir la jonction entre la théorie et la pratique dans un discours artistique et social articulé, diverses techniques sont approfondies: techniques de jeu, exercices vocaux, diction, exercices corporels,

techniques d'organisation de productions théâtrales, des analyses de textes dramatiques. Nous l'appellerons étape de professionnalisation qui comprend la 2^e année et le premier semestre de la 3^e année.

Au cours de l'étape finale, en 3^e année, 2^e semestre et en 4^e année, la formation s'oriente vers l'application des connaissances acquises et des habiletés développées dans le programme, dans le cadre d'exercices pédagogiques publics qui sont des spectacles complets présentés au public.

Ainsi le programme poursuit **3 objectifs de formation** :

- a. **L'objectif de formation professionnelle en jeu** : l'acquisition par les étudiantes et les étudiants des compétences et des techniques psychophysiques nécessaires pour une carrière professionnelle comme comédiennes et comédiens.
- b. **L'objectif d'acquisition d'une culture théâtrale et générale de base.**
- c. **L'objectif de formation de base en production.**

Ces objectifs seront atteints par l'offre de cours divisés à l'intérieur de **cinq composantes distinctes** :

1. **la composante jeu,**
2. **la composante habiletés techniques,**
3. **la composante théorique,**
4. **la composante production**
5. **la composante pratique professionnelle**

Chacune de celles-ci sera décrite dans la section 3.1 de ce document.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation du baccalauréat en art dramatique se fonde sur différentes stratégies pédagogiques :

- Des enseignements de type « atelier » qui comportent néanmoins des aspects intellectuels essentiels comme le travail de recherche et de documentation en bibliothèque, l'étude de textes dramatiques, l'analyse du sens et des implications humaines et sociales du travail d'interprétation sur la scène et l'étude de plusieurs œuvres traitant de différentes approches en art dramatique.
- Des travaux écrits, sous forme de cahiers de rôles, journaux de bord, comptes rendus et analyses théoriques, orientent la recherche et aident la compréhension intellectuelle du travail pratique. Les habiletés artistiques et techniques de la comédienne et du comédien, étant très individualisées, ne peuvent se développer sans une prise de conscience du pourquoi et du comment, sans une recherche personnelle d'ordre culturel, psychologique et intellectuel.
- Des classes ouvertes en interprétation qui ont lieu à la fin de chaque semestre et qui exposent les étudiantes et les étudiants au public, à partir de la 2^e année. Elles constituent une évaluation de fait du travail donnant lieu également à une analyse des réactions prévisibles ou imprévisibles de l'assistance, souhaitées ou non par les interprètes.

- Des exercices pédagogiques publics, qui sont de vrais spectacles de théâtre professionnel, ayant comme interprètes les étudiantes et les étudiants de 3^e et 4^e années, avec tout l'encadrement technique requis et la présence d'un public payant. Ces exercices mobilisent toutes les étudiantes et tous les étudiants des autres années pour réaliser les décors, costumes et accessoires et assumer les tâches techniques entourant l'encadrement du spectacle : régie, son, éclairage. Ils représentent d'authentiques stages pratiques en milieu de travail, sous la direction d'un personnel artistique et technique qualifié.
- Des enseignements magistraux qui jalonnent forcément les cours théoriques ARDR1710 *Initiation au théâtre*, ARDR2704 *Histoire du théâtre I*, ARDR3704 *Histoire du théâtre II* ou ARDR4730 *l'Évolution de la mise en scène*.
- Des exposés présentés par les étudiantes et les étudiants suivis de débats qui visent à rendre les cours théoriques moins arides, interactifs et à la portée de toutes et de tous.
- Des conférenciers invités, du milieu artistique acadien ou d'ailleurs à l'intérieur des cours théoriques.
- L'évaluation du travail accompli à la fin de chaque semestre dans le cadre de réunions des professeures et professeurs qui analysent l'évolution de chaque étudiante et de chaque étudiant du programme. Des rencontres individuelles entre chaque professeure et professeur et chacune et chacun de ses étudiantes et étudiants.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. (Formation)

Ainsi, à la fin du programme, les diplômées et les diplômés seront en mesure de :

- Interpréter des personnages sur la scène professionnelle dans la plupart des genres dramatiques.
- Interpréter des personnages dans des productions télévisuelles ou cinématographiques.
- Assumer des tâches diverses (mise en scène, assistance à la mise en scène, régie, son, éclairage, construction de décors, confection d'accessoires, couture) dans des spectacles de théâtre ou autres représentations et événements sur scène.
- Assumer le rôle d'animatrice ou d'animateur théâtral en milieu scolaire ou communautaire.
- Assumer l'animation d'émissions de radio ou de télévision.
- Travailler pour des organismes culturels privés ou publics.
- Initier ou participer à des projets de production théâtrale, cinématographique ou télévisuelle indépendants ou des projets d'éducation et d'animation culturelle.

3. La formation fondamentale

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale de la discipline principale (90 crédits) s'articule autour de cinq composantes de façon à assurer la formation de

base que devrait avoir toute comédienne ou tout comédien. Au nombre de ces composantes notons : la composante jeu, la composante habiletés techniques, la composante théorique, la composante production et la composante pratique professionnelle.

Jeu - La première composante du programme a pour but de former l'étudiante et l'étudiant en jeu et en interprétation. Elle vise d'abord l'initiation aux rudiments du métier de comédienne et de comédien. Ainsi, en première année, elle ou il explorera les notions de vérité, et d'authenticité dans différentes situations de jeu, seul et avec des partenaires, l'utilisation de sa mémoire sensorielle et affective dans de courtes scènes. Au cours de la seconde année de formation, les étudiantes et les étudiants explorent les techniques de la construction des personnages et l'étude approfondie de caractères et de relations de jeu. Enfin, au cours de la troisième année de formation, l'étudiante ou l'étudiant utilise les savoirs acquis pour interpréter un ou plusieurs rôles complexes d'œuvres majeures du théâtre classique (théâtre grec ou français du XVII^e siècle avec l'étude de l'alexandrin, Shakespeare ou Molière, théâtre espagnol du siècle d'or ou la Commedia dell'arte italienne). La composante jeu englobe onze (11) cours totalisant vingt-quatre (24) crédits (3 pour chaque cours d'interprétation et 1.5 pour chacun des autres) :

ARDR1512 *Techniques de jeu I*

ARDR1513 *Techniques de jeu II*

ARDR2512 *Techniques de jeux III*

ARDR2513 *Techniques de jeu IV*

ARDR3512 *Techniques de jeu V*

ARDR1531 *Interprétation I*

ARDR1541 *Interprétation II*

ARDR2582 *Interprétation III*

ARDR2592 *Interprétation IV*

ARDR3573 *Interprétation V*

ARDR4541 *Jeu devant la caméra*

Habiletés techniques - Cette composante du programme a pour but de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir, d'améliorer et de développer leurs capacités sur le plan de l'expressivité physique, de la danse, des arts martiaux, de l'élocution théâtrale et du maquillage. La composante habiletés techniques est constituée de douze (12) cours totalisant dix-huit (18) crédits (1.5 crédits chacun) :

ARDR1622 *Mouvement I*

ARDR1623 *Mouvement II*

ARDR2622 *Mouvement III*

ARDR2623 *Mouvement IV*

ARDR1662 *Respiration et voix I*

ARDR2662 *Respiration et voix II*

ARDR2663 *Respiration et voix III*

ARDR3661 *Respiration et voix IV*

ARDR3662 *Phonétique et diction I*

ARDR4660 *Phonétique et diction II*

ARDR3302 *Maquillage I*

ARDR3303 *Maquillage II*

Théorie - La composante théorique a pour but de transmettre aux étudiantes et aux étudiants les notions de base du théâtre ainsi que les repères historiques et théoriques de cet art. Elle est constituée de quatre (4) cours totalisant douze (12) crédits (3 chacun) :

ARDR1710 *Introduction au théâtre*

ARDR2704 *Histoire du théâtre I*

ARDR3704 *Histoire du théâtre II*

ARDR4730 *Évolution de la mise en scène*

Production - Cette quatrième composante du programme constitue un élément complémentaire à la formation, mais essentiel pour la pratique théâtrale en Acadie. Elle vise à transmettre les connaissances en scénographie et technique de scène nécessaires à la production de spectacles de théâtre. Ces cours du programme spécialisé ne font pas normalement partie de la formation de la comédienne ou du comédien. Ils ont cependant pour nous une importance pratique impérative. Sans les cours de scénographie et de technique de scène, la réalisation des exercices publics de nos finissantes et finissants deviendrait une impossibilité. Ces cours sont également indispensables à nos étudiantes et étudiants, car ils leur donnent les connaissances et habilités techniques qui élargissent la sphère de leurs compétences et par le fait même, de leurs opportunités d'emploi. Ils leur donnent aussi la possibilité d'amorcer des projets artistiques indépendants sans devoir s'adjoindre des techniciennes ou techniciens payés. Ces cours répondent aux exigences concrètes de la pratique du théâtre dans notre milieu. La composante production du programme est constituée de huit (8) cours totalisant vingt-et-un (21) crédits :

ARDR1642 *Scénographie I*-----1.5

ARDR1643 *Scénographie II*-----1.5

ARDR1632 *Production I*-----1.5

ARDR1633 *Production II*-----1.5

ARDR2632 *Production III*-----3

ARDR3633 *Production IV*-----3

ARDR2641 *Scénographie III*-----6

ARDR3641 *Scénographie IV*-----3

Pratique professionnelle - Cette cinquième composante a pour but de permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'aborder l'ensemble de la démarche suivie par la comédienne ou le comédien comme interprète, jusqu'à la représentation devant le public. La composante pratique professionnelle est constituée de trois (3) cours totalisant quinze (15) crédits :

ADRD3546 *Exercice public I*-----3

ARDR4546 *Exercice public II*-----6

ARDR4556 *Exercice public III*-----6

À la fin du programme, l'étudiante et l'étudiant aura ainsi les connaissances et les compétences nécessaires à la pratique du théâtre dans notre milieu.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Voir le point 5, **Dérogation**, où nous expliquons notre conception des disciplines connexes dans le cadre d'un programme spécialisé en art dramatique.

3.3 Liste des cours exigés :

Tableau 1
Formation fondamentale du programme spécialisé Baccalauréat en art dramatique

Formation fondamentale	90 cr
Discipline principale – cours obligatoires	90 cr
<i>Composante jeu</i>	24 cr.
ARDR1512 <i>Techniques de jeu I</i>	1.5
ARDR1513 <i>Techniques de jeu II</i>	1.5
ARDR1531 <i>Interprétation I</i>	3
ARDR1541 <i>Interprétation II</i>	3
ARDR2512 <i>Techniques de jeu III</i>	1.5
ARDR2513 <i>Techniques de jeu IV</i>	1.5
ARDR2582 <i>Interprétation III</i>	3
ARDR2592 <i>Interprétation IV</i>	3
ARDR3512 <i>Techniques de jeu V</i>	1.5
ARDR3573 <i>Interprétation V</i>	3
ARDR4541 <i>Jeu devant la caméra</i>	1.5
<i>Composante habiletés techniques</i>	18 cr.
ARDR1622 <i>Mouvement I</i>	1.5
ARDR1623 <i>Mouvement II</i>	1.5
ARDR1662 <i>Respiration et voix I</i>	1.5
ARDR2622 <i>Mouvement III</i>	1.5
ARDR2623 <i>Mouvement IV</i>	1.5
ARDR2662 <i>Respiration et voix II</i>	1.5
ARDR2663 <i>Respiration et voix III</i>	1.5
ARDR3302 <i>Maquillage I</i>	1.5
ARDR3303 <i>Maquillage II</i>	1.5
ARDR3661 <i>Respiration et voix IV</i>	1.5
ARDR3662 <i>Phonétique et diction I</i>	1.5
ARDR4660 <i>Phonétique et diction II</i>	1.5
<i>Composante théorique</i>	12 cr.
ARDR1710 <i>Introduction au théâtre</i>	3
ARDR2704 <i>Histoire du théâtre I</i>	3
ARDR3704 <i>Histoire du théâtre II</i>	3
ARDR4730 <i>Évolution de la mise en scène</i>	3
<i>Composante production</i>	21 cr.
ARDR1632 <i>Production I</i>	1.5
ARDR1633 <i>Production II</i>	1.5
ARDR1642 <i>Scénographie I</i>	1.5
ARDR1643 <i>Scénographie II</i>	1.5
ARDR2632 <i>Production III</i>	3
ARDR2641 <i>Scénographie III</i>	6
ARDR3633 <i>Production IV</i>	3
ARDR3641 <i>Scénographie IV</i>	3
<i>Composante pratique professionnelle</i>	15 cr.
ARDR3546 <i>Exercice public I</i>	3
ARDR4546 <i>Exercice public II</i>	6
ARDR4556 <i>Exercice public III</i>	6

4. La formation générale

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Le cours FASS1000 Init. au travail intellectuel qui sera offert par la Faculté des arts et des sciences sociales est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition de méthodes de travail universitaires. C'est un cours obligatoire du Baccalauréat en art dramatique qui permettra l'atteinte de l'OFG 1.

4.2 Ouverture à l'Autre et internationalisation

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat en art dramatique doit choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 2.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat en art dramatique doit choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 3.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité

Les cours ARDR1632 *Production I*, ARDR1633 *Production II*, ARDR2632 *Production III* et ARDR3633 *Production IV* ainsi que les quatre cours de scénographie, ARDR1642 *Scénographie I*, ARDR1643 *Scénographie II*, ARDR2641 *Scénographie III* et ARDR3641 *Scénographie IV* permettent l'atteinte de cet objectif. Le théâtre est le domaine par excellence de la multidisciplinarité, car il implique plusieurs disciplines artistiques et métiers. Faire de la menuiserie, du dessin ou de la couture, accrocher et régler des projecteurs, concevoir et réaliser une bande sonore sont des activités et des habiletés qui n'ont rien à voir avec l'art de la comédienne ou du comédien. Ce sont ces métiers que nos étudiantes et nos étudiants apprennent à connaître dans ces cours. Nous avons identifié le cours ARDR1633 *Production II* comme répondant à cet OFG.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et des sciences

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat en art dramatique doit choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 5.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres.

Il va de soi que les disciplines théoriques : ARDR1710 *Introduction au théâtre*, ARDR2704 *Histoire du théâtre I*, ARDR 3704 *Histoire du théâtre II* et ARDR4730 *Évolution de la mise en scène*, où l'on évoque des pans entiers de l'histoire de l'art et de la littérature permettent l'atteinte de cet OFG. Il en va de même des cours d'interprétation ARDR1531 *Interprétation I*, ARDR1541 *Interprétation II*, ARDR2582 *Interprétation III*, ARDR2592 *Interprétation IV*, ARDR3573 *Interprétation V* qui demandent l'analyse des textes des grands auteurs et poètes du monde et la connaissance de la musique et des arts visuels de leur temps. Les quatre cours de mouvement ARDR1622 *Mouvement I*, ARDR1623 *Mouvement II*, ARDR2622 *Mouvement III* et ARDR2623 *Mouvement IV*, où le corps apprend à exprimer l'intériorité émotive et l'imaginaire par le geste, les attitudes, la danse ou des chorégraphies libres permettent également l'atteinte de cet objectif. Nous avons identifié le cours ARDR3704 *Histoire du théâtre II* comme répondant à cet OFG.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat en art dramatique doit choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 7.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Les deux cours FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite* assurent l'atteinte de cet objectif. Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours ANGL1022 *Language, Writing and Reading* pour remplir cet objectif. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement pourra suivre un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours au choix.

Tableau II - Objectifs de formation générale

	Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale (discipline principale)	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale (discipline principale)	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale	ARDR1633 <i>Production II</i> ARDR1632 <i>Production I</i> ARDR1642 <i>Scénographie I</i> ARDR1643 <i>Scénographie II</i> ARDR2632 <i>Production III</i> ARDR2641 <i>Scénographie III</i> ARDR3633 <i>Production IV</i> ARDR3641 <i>Scénographie IV</i>	Choisir un cours au choix

OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou de sciences : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 6	Sensibilité aux arts et aux lettres : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale (discipline principale)	ARDR3704 Histoire du théâtre II ARDR1531 <i>Interprétation I</i> ARDR1541 <i>Interprétation II</i> ARDR1622 <i>Mouvement I</i> ARDR1623 <i>Mouvement II</i> ARDR1710 <i>Introduction au théâtre</i> ARDR2622 <i>Mouvement III</i> ARDR2623 <i>Mouvement IV</i> ARDR2582 <i>Interprétation III</i> ARDR2592 <i>Interprétation IV</i> ARDR2704 <i>Histoire du théâtre I</i> ARDR3573 <i>Interprétation V</i> ARDR4730 <i>Évolution de la mise en scène</i>	Choisir un cours au choix
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 <i>Communication orale</i> et FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1022 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	

*Le programme Baccalauréat en art dramatique permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 6 crédits de cours au choix puisque deux (2) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

**BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale

5. Dérogation

Le projet de reconfiguration du programme d'art dramatique nécessite une demande de dérogation concernant l'exigence liée aux disciplines connexes.

Selon le document intitulé «Régime pédagogique à l'Université de Moncton (à compter de septembre 2013) » dans sa directive B.2 baccalauréat avec spécialisation doit inclure 90 crédits de discipline fondamentale dont 60 crédits de la discipline principale et 30 crédits des disciplines connexes. Le programme d'art dramatique proposé déroge à cette règle. Cette demande est basée sur deux arguments précis. D'une part, la formation théâtrale proposée est une formation multidisciplinaire qui permet l'acquisition de connaissances et de compétences diverses et d'autre part, la diminution supplémentaire du nombre de crédits offert dans la discipline principale met les étudiantes et les étudiants à risque de ne pas être acceptés dans un programme d'études de deuxième cycle dans une autre université francophone.

La production : une composante essentielle et connexe

Les membres du Département d'art dramatique considèrent que le programme d'art dramatique de par sa composante production permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances connexes à la formation proprement dite de comédienne et de comédien. Toutefois, la composante production est intégrée au programme afin de former des comédiennes et des comédiens polyvalents. Ainsi, la formation permet aux étudiantes et aux étudiants inscrits d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la scénographie et de la production lors de la réalisation des exercices publics du département. Ces acquis

permettront ainsi aux étudiantes et aux étudiants d'élargir la sphère de leurs compétences et par le fait même, de leurs opportunités d'emploi. Cet élément essentiel de la formation est d'ailleurs reconnu tant par l'évaluatrice Beaulne (2010) que par les compagnies théâtrales de la région :

Les propos des directeurs de compagnies de théâtre renforcent ceux des finissants en réaffirmant que le Département d'art dramatique est la seule institution, à l'heure actuelle, qui forme des praticiens et des chercheurs véritables pour le milieu professionnel en Acadie. Sa place est indispensable car sa complémentarité entre le jeu et la technique de scène est un atout et un réel besoin dans le milieu. À long terme, la formation générale dispensée pourrait développer plus de spécialisations (Beaulne, 2010 : 13).

Ainsi, la formation de 90 crédits dans la discipline principale est un élément essentiel de la formation de comédiennes et de comédiens professionnels. De plus, cette composante de la formation permet aux compagnies théâtrales de la région d'embaucher des professionnels locaux. La composante production du programme d'art dramatique donne aux compagnies et aux artistes d'ici plus de flexibilité et une plus grande autonomie.

Le passage aux études de 2^e cycle

Il est évident qu'une diminution supplémentaire des crédits dans la formation fondamentale risque de rendre problématique la possibilité pour nos étudiantes et étudiants d'être acceptés dans un programme d'études de deuxième cycle à une autre université francophone. Beaulne (2010) confirme cet argument dans le rapport final d'évaluation du Département d'art dramatique de l'Université de Moncton :

Par contre, le projet de reconfiguration demandé par l'Université pour les études de 1er cycle qui propose une diminution de crédits dans la formation fondamentale peut mettre en péril la possibilité d'entreprendre des études de 2e cycle dans les universités francophones si le nombre de crédits dans la formation fondamentale n'est pas de 90 crédits. La réforme proposée par le Département d'art dramatique tient compte de cet état de fait tout en défendant une formation de qualité en jeu. Une diminution du nombre de crédits met en danger aussi cette formation pour l'interprète-créateur (Beaulne, 2010 : 10)

(Voir aussi, en annexe, les deux lettres officielles reçues de Mme. Marie-Christine Lesage, directrice des programmes de deuxième cycle en théâtre de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM et de M. Joël Beddows, directeur du Département de théâtre de l'Université d'Ottawa).

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 18 septembre 2013

Département : Art dramatique

Nom du programme : Baccalauréat en art dramatique

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
1^{re} ANNÉE	1^{re} ANNÉE
<i>OBLIGATOIRES</i> 30 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
ARDR1510 Improvisation I 1.5	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
ARDR1511 Improvisation II 1.5	Composante jeu
ARDR1530 Interprétation I 3	ARDR1512 Techniques de jeu I 1.5 cr.
ARDR1540 Interprétation II 3	ARDR1513 Techniques de jeu II 1.5 cr.
ARDR1620 Expression corporelle I 1.5	ARDR1531 Interprétation I 3 cr.
ARDR1621 Expression corporelle II 1.5	ARDR1541 Interprétation II 3 cr.
ARDR1630 Techniques de scène I 1.5	9 CR.
ARDR1631 Techniques de scène II 1.5	Composante habiletés techniques
ARDR1640 Décoration I 1.5	ARDR1622 Mouvement I 1.5 cr.
ARDR1641 Décoration II 1.5	ARDR1623 Mouvement II 1.5 cr.
ARDR1660 Respiration et voix I 1.5	ARDR1662 Respiration et voix I 1.5 cr.
ARDR1661 Respiration et voix II 1.5	4.5 CR.
ARDR1710 Introduction au théâtre 3	Composante production
FRAN1500 Communication orale 3	ARDR1632 Production I 1.5 cr.
FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite 3	ARDR1633 Production II 1.5 cr.
<i>OPTION⁽²⁾ OU CHOIX</i> 3 CR.	ARDR1642 Scénographie I 1.5 cr.
-----	ARDR1643 Scénographie II 1.5 cr.
TOTAL 33 CR.	6 CR.
	Composante théorique
	ARDR1710 Introduction au théâtre 3 CR.
	FORMATION GÉNÉRALE :
	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	9 CR.
	TOTAL 31.5 CR.
2^e ANNÉE	2^e ANNÉE
<i>OBLIGATOIRES</i> 33 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
ARDR2510 Improvisation III 1.5	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
et	Composante jeu
ARDR2511 Improvisation IV 1.5	ARDR2512 Techniques de jeu III 1.5 cr.
ARDR2580 Interprétation III 3	ARDR2513 Techniques de jeu IV 1.5 cr.
ARDR2590 Interprétation IV 3	ARDR2582 Interprétation III 3 cr.
ARDR2620 Expression corporelle III 1.5	ARDR2592 Interprétation IV 3 cr.
et	9 CR.
ARDR2621 Expression corporelle IV 1.5	Composante habiletés techniques
ARDR2640 Scénographie I 6	ARDR2622 Mouvement III 1.5 cr.
et	ARDR2623 Mouvement IV 1.5 cr.
ARDR2630 Techniques de scène III 3	ARDR2662 Respiration et voix II 1.5 cr.
ARDR2660 Respiration et voix III 1.5	ARDR2663 Respiration et voix III 1.5 cr.
et	6 CR.
ARDR2661 Respiration et voix IV 1.5	Composante production
ARDR3705 Histoire du théâtre 3	ARDR2632 Production III 3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les suivants :	ARDR2641 Scénographie III 6 cr.
FRAN2031 Communication commerciale I 3	9 CR.
FRAN2501 Techniques d'analyse de textes 3	Composante théorique
FRAN2502 Discours argumentatif 3	ARDR2704 Histoire du théâtre 3 CR.
FRAN3010 Enseigner pour apprendre 3	
LITT ⁽²⁾	

et/ou		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :	
LING ⁽²⁾		ANGL1022 Language, Writing and Reading	3 cr.
OPTION ⁽³⁾ OU CHOIX	3 CR.	(ou 3 crédits de cours au choix si le niveau ANGL est dépassé au test de classement)	

TOTAL	36 CR.		3 CR.
		TOTAL	30 CR.
3^e et 4^e ANNÉES		3^e ANNÉE	
OBLIGATOIRES	42 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	
ARDR3300 Maquillage I	1.5	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>	
et		Composante jeu	
ARDR3301 Maquillage II	1.5	ARDR3512 Techniques de jeu V	1.5 cr.
ARDR3545 Exercice public I	3	ARDR3573 Interprétation V	3 cr.
ARDR3570 Interprétation V	3		4.5 CR.
ARDR3630 Techniques de scène IV	3	Composante habiletés techniques	
et		ARDR3302 Maquillage I	1.5 cr.
ARDR3640 Scénographie II	6	ARDR3303 Maquillage II	1.5 cr.
ARDR4620 Expression corporelle V	1.5	ARDR3661 Respiration et voix IV	1.5 cr.
ARDR4621 Expression corporelle VI	1.5	ARDR3662 Phonétique et diction I	1.5 cr.
ARDR4705 Histoire du théâtre	3		6 CR.
ARDR4545 Exercice public II	3	Composante production	
ARDR4555 Exercice public III	3	ARDR3633 Production IV	3 cr.
ARDR4730 Évolution de la mise en scène	3	ARDR3641 Scénographie IV	3 cr.
PHIL	3		6 CR.
OPTION ⁽³⁾ OU CHOIX	21 CR.	Composante appliquée	
	-----	ARDR3546 Exercice public I	3 CR.
TOTAL	63 CR.		
GLOBAL	132 CR.	FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :	
		Choisir 3 crédits dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation)	3 cr.
		Choisir 3 crédits dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne)	3 cr.
		Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr.
			9 CR.
		TOTAL	28,5 CR.
		4^e ANNÉE	
		FORMATION FONDAMENTALE	
		<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>	
		Composante jeu	
		ARDR4541 Jeu devant la caméra	1.5 CR.
		Composante habiletés techniques	
		ARDR4660 Phonétique et diction II	1.5 CR.
		Composante appliquée	
		ARDR4546 Exercice public II	6 cr.
		ARDR4556 Exercice public III	6 cr.
			12 CR.
		Composante théorique	
		ARDR3704 Histoire du théâtre II	3 cr.
		ARDR4730 Évolution de la mise en scène	3 cr.
			6 CR.
		FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :	
		Choisir 3 crédits dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)	3 cr.
		Choisir 3 crédits dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 7 (Capacité de penser logiquement et de manière critique)	3 cr.
		Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr.
			9 CR.
		TOTAL	30 CR.

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

(2) Tout cours pour lequel l'étudiante ou l'étudiant a le préalable.

(3) COURS À OPTION (9 crédits) choisis dans une liste établie ou tout autre cours autorisé par la ou le responsable du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat en art dramatique

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Nouveau cours est-il l'équivalent* à l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
ARDR1510	1.5	ARDR1512	1.5	Oui
ARDR1511	1.5	ARDR1513	1.5	Oui
ARDR1530	3	ARDR1531	3	Oui
ARDR1540	3	ARDR1541	3	Oui
ARDR1620	1.5	ARDR1622	1.5	Oui
ARDR1621	1.5	ARDR1623	1.5	Oui
ARDR1630	1.5	ARDR1632	1.5	Oui
ARDR1631	1.5	ARDR1633	1.5	Oui
ARDR1640	1.5	ARDR1642	1.5	Oui
ARDR1641	1.5	ARDR1643	1.5	Oui
ARDR1660	1.5	ARDR1662	1.5	Oui
ARDR1661	1.5	ARDR2662	1.5	Oui
ARDR1710	3	ARDR1710	3	
ARDR2510	1,5	ARDR2512	1,5	Oui
ARDR2511	1,5	ARDR2513	1.5	Oui
ARDR2580	3	ARDR2582	3	Oui
ARDR2590	3	ARDR2592	3	Oui
ARDR2620	1.5	ARDR2622	1.5	Oui
ARDR2621	1.5	ARDR2623	1.5	Oui
ARDR2630	3	ARDR2632	3	Oui
ARDR2640	6	ARDR2641	6	Oui
ARDR2660	1.5	ARDR2663	1.5	Oui
ARDR2661	1.5	ARDR3661	1.5	Oui
ARDR3300	1.5	ARDR3302	1.5	Oui
ARDR3301	1.5	ARDR3303	1.5	Oui
		ARDR3512	1.5	
ARDR3545	3	ARDR3546	3	
ARDR3570	3	ARDR3573	3	Oui
ARDR3630	3	ARDR3633	3	Oui
ARDR3640	6	ARDR3641	3	Non
		ARDR3662	3	
ARDR3705	3	ARDR2704	3	Oui
		ARDR4541	1.5	
ARDR4545	6	ARDR4546	6	Oui
ARDR4555	6	ARDR4556	6	Oui
ARDR4620	1.5			
ARDR4621	1.5			
ARDR4705	3	ARDR3704	3	Oui
ARDR4730	3	ARDR4730	3	Oui

*Si oui, le système va le considérer comme "

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat en art dramatique

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)		Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
Sigle	Titre	Sigle	Titre	Numéro d'OFG visé
		ARDR1531	Interprétation I	6
		ARDR1541	Interprétation II	6
		ARDR1622	Mouvement I	6
		ARDR1623	Mouvement II	6
		ARDR1632	Production I	4
		ARDR1633	Production II	4
		ARDR1642	Scénographie I	4
		ARDR1643	Scénographie II	4
		ARDR1710	Introduction au théâtre	6
		ARDR2582	Interprétation III	6
		ARDR2592	Interprétation IV	6
		ARDR2622	Mouvement III	6
		ARDR2623	Mouvement IV	6
		ARDR2632	Production III	4
		ARDR2641	Scénographie III	4
		ARDR2704	Histoire du théâtre I	6
		ARDR3573	Interprétation V	6
		ARDR3633	Production IV	4
		ARDR3641	Scénographie IV	4
		ARDR3704	Histoire du théâtre II	6
		ARDR4730	Évolution de la mise en scène	6

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat en art dramatique

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année – 31,5 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
<i>Composante jeu</i>		
ARDR1512 Techniques de jeu I	1,5	
ARDR1513 Techniques de jeu II	1,5	
ARDR1531 Interprétation I	3	
ARDR1541 Interprétation II	3	
<i>Composante habiletés techniques</i>		
ARDR1622 Mouvement I	1,5	
ARDR1623 Mouvement II	1,5	
ARDR1662 Respiration et voix I	1,5	
<i>Composante production</i>		
ARDR1632 Production I	1,5	
ARDR1633 Production II	1,5	OFG 4
ARDR1642 Scénographie I	1,5	
ARDR1643 Scénographie II	1,5	
<i>Composante théorique</i>		
ARDR1710 Introduction au théâtre	3	
II. Formation générale (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8

Deuxième année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
<i>Composante jeu</i>		
ARDR2512 Techniques de jeu III	1,5	
ARDR2513 Techniques de jeu IV	1,5	
ARDR2582 Interprétation III	3	OFG 2
ARDR2592 Interprétation IV	3	
<i>Composante habiletés techniques</i>		
ARDR2622 Mouvement III	1,5	
ARDR2623 Mouvement IV	1,5	
ARDR2662 Respiration et voix II	1,5	
ARDR2663 Respiration et voix III	1,5	
<i>Composante production</i>		
ARDR2632 Production III	3	
ARDR2641 Scénographie III	6	
<i>Composante théorique</i>		
ARDR2704 Histoire du théâtre 1	3	
II. Formation générale (voir note 1)		
ANGL1022 Language, Writing and Reading ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement.	3	OFG 9

Troisième année – 28,5 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
<i>Composante jeu</i>		
ARDR3512 Techniques de jeu V	1,5	
ARDR3573 Interprétation V	3	
<i>Composante habiletés techniques</i>		
ARDR3302 Maquillage I	1,5	
ARDR3303 Maquillage II	1,5	
ARDR3661 Respiration et voix IV	1,5	
ARDR3662 Phonétique et diction I	1,5	
<i>Composante production</i>		
ARDR3633 Production IV	3	
ARDR3641 Scénographie IV	3	
<i>Composante appliquée</i>		
ADRD3546 Exercice public I	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre l'OFG 2 (Ouverture à l'autre et/ou internationalisation)	3	OFG 2
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne)	3	OFG 3
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Quatrième année – 30 crédits	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
<i>Composante jeu</i>		
ARDR4541 Jeu devant la caméra	1,5	
<i>Composante habiletés techniques</i>		
ARDR4660 Phonétique et diction II	1,5	
<i>Composante appliquée</i>		
ARDR4546 Exercice public II	6	
ARDR4556 Exercice public III	6	OFG 3
<i>Composante théorique</i>		
ARDR3704 Histoire du théâtre II	3	OFG 6
ARDR4730 Évolution de la mise en scène	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)	3	OFG 5
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 7 (Capacité de penser logiquement et de manière critique)	3	OFG 7
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en art dramatique

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)		
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)		
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ARDR1633 Production II	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	ARDR3704 Histoire du théâtre I	3	Choisir un cours au choix
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque de cours www.umoncton.ca)	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, Writing and Reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	3	

Notes :

¹ Dans le cadre du programme de Baccalauréat en art dramatique, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale dans le cas d'un programme spécialisé ou avec spécialisation** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat en art dramatique, la **formation fondamentale** permet de répondre à **deux (2) OFG** :

OFG 4 au moyen du cours ARDR1633 Production II;

OFG 6 au moyen du cours ARDR3704 Histoire du théâtre I.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :
OFG 1 au moyen du cours FASS1000 Init. au travail intellectuel
OFG 8 au moyen de FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite;
OFG 9 au moyen du cours ANGL1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **12 crédits de cours de la Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante :

OFG2 : Ouverture à l'autre et/ou internationalisation;
OFG3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne;
OFG5 : Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences ;
OFG 7 : Capacité de penser logiquement et de manière critique.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **6 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

3. CRÉATION DU SIGLE ADRD

R : 14-CPR-131206

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création du sigle ADRD (Administration Réseau Distribution). »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création du sigle ADRD qui fait référence aux mots Administration Réseau Distribution. »